



DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé ; vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Le cabinet LEGALFI TRINITY, représenté par Jeremy BARRAY, est doté du statut CIF et exerce dans le cadre d'une société dont le siège social est situé 200, rue Michel de Montaigne - Creativa Batiment A, 84140 Avignon - N° de SIRET : 815084454 – Code NAF : 6622Z.

Votre cabinet est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 16000778 (*Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>*) au titre des activités réglementées suivantes :

- **CIF (Conseiller en Investissement Financier)** enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Correspondance : *17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org*.

Etablissements promoteurs de produits mentionnés au 1° de l'article L.341-3 du code monétaire et financier (notamment établissements de crédit, établissements de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion d'organismes de placement collectif) avec lesquels le cabinet entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale : Néant.

- **Courtier d'assurance ou de réassurance (COA)** Positionné dans la catégorie « b » selon l'article L.520-1 II 1°, non soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance ou de capitalisation et travaillant avec un nombre restreint de fournisseurs, contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR »), 61, rue Taitbout 75436 Paris cedex 09 – <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html> (cf. article L. 612-2, II, 1° du Code monétaire et financier).
- **MOBSP (Mandataire en Opérations de Banque et en Services de Paiement)**
Etablissement(s) de crédit ou de paiement représentant plus de 33% du chiffre d'affaires en intermédiation en N-1 : *Néant*
Participation, directe ou indirecte, supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital du cabinet détenue par un établissement de crédit ou de paiement : *Néant*



L'activité de MOBSP est placée sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), correspondance : 61 rue Taitbout 75436 PARIS cedex 09 et site internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

Démarchage bancaire et financier pour AXA BANQUE, SELECTION 1818 (liste susceptible d'évolution).

- **Titulaire de la carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce** n°CPI 8401 2016 000 003 883 délivrée par la CCI de Vaucluse. Absence de garantie financière, le cabinet ayant déclaré ne pas devoir détenir de fonds.

Votre conseiller dispose, conformément à la Loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle suffisante couvrant ses diverses activités. Cette couverture est notamment conforme aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

	CIF	IAS	IOBSP
RC PROFESSIONNELLE	X	X	X

Société d'assurance CGPA 125, rue de la faisanderie 75773 PARIS cedex 16, sous le numéro de police **RCPIP0498**.

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr

Établissements promoteurs des produits mentionnés au 1° de l'article L341-3 du Code monétaire et financier ou autres fournisseurs avec lesquels le cabinet entretient une relation de nature commerciale (listes susceptibles d'évolution) :

– Organismes d'assurance : ACMN, AXA THEMA, NATIXIS LUXEMBOURG, GENERALI, VITIS LIFE, GENERALI, AUDACIA, NORTIA INVEST, FRANCE VALLEY, ALPTIS, MET LIFE, CIPRES VIE...

– Organismes d'assurance avec lesquels il existe un lien capitalistique : Néant

POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTERETS

En application de la directive européenne « MIF » (Marché d'Instruments Financiers), entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2007 et désormais transposée dans le Règlement général de l'AMF, LegalFi Trinity a formalisé une politique de gestion des conflits d'intérêts et mis en place des dispositions spécifiques en termes d'organisation (moyens et procédures) et de contrôle afin de prévenir, d'identifier et de gérer les situations de conflits d'intérêts pouvant porter atteinte aux intérêts de ses clients.



MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL

La rémunération peut être perçue sous forme d'honoraires sur des missions de conseil et/ou de commissions sur affaires, à l'exception de 2 missions de conseil : l'Analyse Patrimoniale et les audits spécifiques (retraite, prévoyance, succession, ...) seront facturés de 1000 à 3000€ H.T. selon la complexité des dossiers.

Pour tout autre acte ou intervention du cabinet, des honoraires à la charge du client seront facturés sur la base de 250€ H.T. de l'heure si cela requiert l'intervention d'un associé expert et de 100€ H.T. de l'heure si cela nécessite l'intervention d'un collaborateur confirmé. Un forfait annuel pourra être mis en place dans le cadre d'une simplification des facturations. Toutefois, en fonction des affaires réalisées, le CIF peut considérer les honoraires d'Analyse Patrimoniale ou d'audits inclus dans les commissions sur affaires.

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée, déduction faite de la part acquise par la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoute une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 85% de ceux-ci. Le détail des commissions et rétrocessions sera indiqué lors de la remise du rapport de préconisations dans lequel seront détaillés les produits et les supports proposés au client.

L'intervention d'autres corps de métier (avocat, notaire, expert-comptable, etc.) nécessitée pour garantir la pertinence et la bonne fin des recommandations n'est pas comprise dans la rémunération du conseiller et fera l'objet soit d'une facturation supplémentaire réalisée directement par le professionnel sollicité, soit par une refacturation de celui-ci au Conseiller qui imputera alors à son tour cette facturation au Client.

Le CIF s'engage à mettre en place les procédures (mécanismes d'alerte) prévues pour respecter l'obligation de prise de contact périodique (annuelle) et personnalisée avec le client (logiciel dédié 02S). La prise de contact génèrera soit une prise de rendez-vous physique ou visio, soit un échange par mail.

De plus, dans le cas où la valeur de certains instruments financiers préalablement conseillés au client évolue d'une façon atypique, le CIF s'engage à surveiller les valeurs liquidatives soit via les sites spécialisés (ex : QUANTALYS) soit par la mise en place de mécanismes d'alertes et d'arbitrage automatique (Stop-Loss).

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie au client.

CLAUSE DE CONFIDENTIALITE

En application de l'article 325-9 du Règlement général de l'AMF, le cabinet s'abstient, sauf accord exprès, de communiquer et d'exploiter, en dehors de sa mission, les informations concernant ses clients. Cette disposition ne pourra être opposée à l'Anacofi dans le cadre de ses missions de contrôle.



TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-12-1 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012)

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

✉ Par courrier à :

Jeremy BARRAY

200, rue Michel de Montaigne - Creativa Batiment A
84140 Avignon

☎ Par téléphone au : 06 23 77 49 90

@ Par mail à : jjb@legalfi-trinity.com

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Le cas échéant, indiquez les coordonnées du Médiateur de l'Entreprise et obligatoirement celles des Médiateurs de l'ANACOFI et de l'AMF :

Adresse postale du Médiateur de l'Entreprise :

Jeremy BARRAY

200, rue Michel de Montaigne - Creativa Batiment A
84140 Avignon

Adresse du Médiateur de l'Anacofi :

Médiateur de l'ANACOFI

92 rue d'Amsterdam
75009 Paris

Adresse du Médiateur de l'AMF :

Mme COHEN-BRANCHE Marielle

Médiateur de l'AMF

Autorité des marchés financiers

17, place de la Bourse
75 082 Paris cedex 02

Adresse de l'ACPR :

L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution

61 rue Taitbout

75 436 Paris Cedex 09

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai.
- deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

LEGALFI TRINITY - Siège social : 200, rue Michel de Montaigne - Creativa Batiment A - 84140 Avignon

04 90 23 67 78 – getstarted@legalfi-trinity.com

SASU au capital de 1 500 € - RCS AVIGNON 815 084 454 - Immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 16000778.

Adhérent de l'ANACOFI-CIF – Garantie Financière et R.C. Professionnelle CGPA n°RCPIP0498 - COA (Courtier en Assurance)



DROIT D'ACCES A L'INFORMATION

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Legalfi Trinity, 200 rue Michel de Montaigne, 84140 Avignon ou par mail à l'adresse : backoffice@legalfi-trinity.com

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Site internet, sa structure générale, ainsi que les textes, images animées ou non, savoir-faire, dessins, graphismes et tout autre élément composant le Site sont la propriété soit de la société LEGALFI TRINITY, soit de clients qui auront autorisé la société LEGALFI TRINITY à produire leurs données, soit de l'achat d'art dont l'agence s'est acquittée. Toute représentation totale ou partielle de ce site par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse de l'exploitant du site internet est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

GESTION DES FICHIERS INFORMATIQUES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au contact. Les destinataires des données sont les consultants patrimoniaux. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à backoffice@legalfi-trinity.com. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

FONCTIONNEMENT ET UTILISATION DU SITE

La société LEGALFI TRINITY n'est tenue que d'une obligation de moyens en ce qui concerne le fonctionnement et la continuité du Site et ne pourra en aucun cas être tenue responsable :

- des vitesses d'accès au Site notamment depuis d'autres sites Internet, des vitesses d'ouverture et de consultation des pages du Site, de ralentissements externes, de la suspension ou de l'inaccessibilité du Site, de l'utilisation frauduleuse par des tiers de toutes les informations mises à disposition sur le Site.
- des faits dus à un des cas de force majeure tels que définis par la jurisprudence et notamment les cas ci-après : des pannes et des problèmes d'ordre technique concernant le matériel, des programmes, des logiciels, le réseau Internet pouvant le cas échéant, entraîner la suspension ou la cessation du service.
- si le service proposé par le Site s'avère incompatible ou présente des dysfonctionnements avec certains logiciels, configurations, systèmes d'exploitation, de navigation et équipements que vous utilisez.

Vous êtes seul responsable de l'utilisation du service et du site et ne saurez tenir responsable la société LEGALFI TRINITY pour toute réclamation et/ou procédure faite à son encontre.



La société LEGALFI TRINITY se réserve le droit, sans préavis ni indemnité, d'arrêter temporairement ou définitivement un service ou l'ensemble des services qu'elle propose sur le Site.

Les informations diffusées sur notre site ne constituent pas une recommandation d'investissement ou un conseil financier, chaque internaute accédant à notre site ayant des besoins particuliers au moment de sa connexion.

LES LIENS EXTERNES

Le Site peut contenir des liens hypertexte allant vers d'autres sites Internet. La société LEGALFI TRINITY ne prend aucun engagement concernant tout autre site Internet auquel vous pourriez avoir accès via le Site et n'est en aucune façon responsable du contenu, du fonctionnement et de l'accès à ces sites.

CONTENUS ILLICITES ET BONNES MOEURS

Toute action de votre part qui aurait pour but de restreindre ou empêcher une autre personne d'utiliser ou de profiter du Site est strictement interdite.

La société LEGALFI TRINITY rappelle que vous ne pourrez utiliser le Site qu'à des fins légales et qu'il vous est interdit de publier ou de transmettre par le Site tout élément illicite, préjudiciable, diffamatoire, pornographique, haineux, raciste ou autrement attentatoire à la dignité humaine. Au cas où la société LEGALFI TRINITY serait informée de la présence de contenus illicites sur le Site, elle serait en droit d'en supprimer immédiatement le contenu.

La société LEGALFI TRINITY se réserve, par ailleurs, la possibilité de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire respecter ses droits. La société LEGALFI TRINITY est en droit d'effectuer une surveillance électronique des documents affichés et des zones publiques du Site pour vérifier leur conformité aux exigences exposées ci-dessus.

DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tout téléchargement, détérioration, reproduction, copie, modification, utilisation commerciale, totale ou partielle, des différents éléments du Site, sans l'autorisation préalable la part de la société LEGALFI TRINITY, est interdit et expose son ou ses auteurs à des poursuites.

DROIT APPLICABLE

Les présentes dispositions sont soumises au droit français.